REGLEMENT DES 8 HEURES DE TIR

Stand de tir

Adresse : Rue Alain Mimoun – 58200 COSNE SUR LOIRE (à côté du terrain de rugby et des courts de tennis).
Pas de tir à 10 m équipé de 20 postes avec cibles électroniques.
Le concours est ouvert à tous les licenciés FFT selon le règlement ISSF.

Engagements

Equipe de 2 tireurs dans la même discipline.
Frais d'engagement : 50 € par équipe.
Fiche d'inscription (en PJ) à retourner **avant le 28 décembre 2026**

Horaires

- Tireur 1 : 8h45 à 10h15 (match 1) – 12h00 à 13h30 (match 3)
- Tireur 2 : 10h20 à 11h50 (match 2) – 13h35 à 15h05 (match 4)

Une finale « spéciale Arquebuse » aura lieu à l'issue des matchs. Les 8 meilleurs carabiniers et pistoliers seront qualifiés et s'affronteront dans une ambiance de folie.

Récompenses

Le palmarès sera donné et les récompenses remises à l'issue de la finale vers 17h00.
Chaque participant se verra remettre une récompense.
Coupes et lots aux 3 premières équipes dans chaque discipline, au vainqueur de la finale dans chaque discipline, et au meilleur scoreur dans chaque discipline.
Le pot de l'amitié clôturera la remise des récompenses.

Restauration

Vente de boissons (chaudes et froides) et sandwichs au club house.
Repas le midi sur réservation. (voir fiche d'inscription). Menu à **18 €** : 1 pizza (salade) + 1 dessert + 1 boisson

Pour plus d'informations

06.68.05.29 .40(V. RZEGOCZAN)
www.ucsarquebusecosnoise.fr
entraineur@ucsarquebusecosnoise.fr
facebook : ArquebuseCosnoise